

■ **Francisco Alonso, F. Da Silva & A. Ferreira, successeurs**, à Genève, CH-660-0861002-6, revêtements de sols, peinture et papiers-peints (FOSC du 08.05.2002, p. 6). La société en nom collectif 'Francisco Alonso, F. Da Silva & A. Ferreira, successeurs' est dissoute et radiée suite à la sortie de l'associé Da Silva Fernando; Ferreira Armenio, jusqu'ici associé, en continue les affaires sous la raison individuelle 'AlonsoMaus, A. Ferreira', conformément à l'article 579 CO. Nouvelle raison de commerce: **AlonsoMaus, A. Ferreira**. Ferreira Armenio, titulaire, signe désormais individuellement.

Journal no 10377 du 08.08.2006
(03505720 / CH-660.0.861.002-6)